

Fiche action n° 94/N°8

Thème : Accès à l'emploi des habitants



DEVELOPPEMENT DU RECRUTEMENT SUR HABILETES

Enjeu:

Faciliter l'accès à l'emploi aux personnes non-diplômées.

Constat, situation actuelle :

Les offres d'emploi sont basées sur les diplômes et non sur les capacités requises pour un poste de travail donné. Les méthodes de recrutement « par simulation » ou « sur habiletés » ont fait leurs preuves et pourraient être davantage connues et utilisées.

Proposition :

Conduire les recruteurs (ANPE, entreprises d'intérim...) à solliciter des entreprises un descriptif des compétences recherchées (profil de poste) plutôt qu'un « niveau » ou un diplôme.

Créer une deuxième plate-forme de recrutement par simulation, dans l'est du département, sur les métiers du BTP.

Objectifs (quantifiés) :

Multiplier par 2 les recrutements par habiletés s'appuyant sur une mise en situation d'une année sur l'autre dans le département.

Résultats attendus / indicateurs :

Atteindre dans les quartiers 10% de recrutement par habiletés en 5 ans pour les postes ne nécessitant pas une formation initiale très précise (services à la personne, métiers du BTP).
Statistiques ANPE

Moyens budgétaires ou fiscaux :

Formation des agents de l'ANPE à ce mode de recrutement

Moyens réglementaires :

Administration chef de file et partenaires sollicités :

DDTEFP/ Service Public pour l'Emploi